

Image not found or type unknown



Demande de renouvellement de titre de séjour vie privée

Par **cuorealtrove**, le **22/12/2010 à 17:50**

Bonjour, Est ce que la préfecture a droit de refuse de me délivrer le titre de séjour vie privée et familiale en cas d'expiration de la carte d'identité de conjoint français? Sa carte d'identité expire a été présenté a la préfecture ainsi que le passeport en cours de validité. Merci beaucoup pour votre réponse.

Par **jeetendra**, le **22/12/2010 à 19:04**

Bonsoir, sur le principe non, la Préfecture doit vous renouveler votre titre de séjour vie privée et familiale. Cordialement.